
Bonjour, nous avons bien reçu la liste de dates que vous nous avez envoyées pour être placées sur

www.musictrad.org

L'agenda des musiques et danses traditionnelles



Le fonctionnement de ce site a changé, nous ne plaçons plus nous mêmes de dates, c'est désormais à chacun de le faire ; C'était un trop gros travail pour les bénévoles que nous sommes ;

Nous sommes présents pour vous aider à publier vos dates, mais non pour le faire à votre place. Ne nous envoyez donc plus vos dates ou vos listes de dates ;

voici quelques informations sur le nouveau fonctionnement de Musictrad :

Musictrad, l'association

Musictrad est une association loi 1901 qui met à disposition de tous les amis des musiques et danses traditionnelles un site internet pour faire connaître les manifestations qu'ils organisent : bals folks, concerts, stages, ateliers, festou-noz, etc.

C'est un énorme moyen de communication gratuit mis à votre service ; Musictrad reçoit en moyenne 20 000 connexions par mois pour 15 000 visiteurs différents.

Comment ça marche ?

Chacun (associations, groupes de musiciens, de danseurs, individuels, amateurs ou professionnels, etc.) peut inscrire librement les dates de ses manifestations dans le calendrier du site.

Pour cela allez sur la page **Calendrier** » cliquez sur la région concernée puis sur « ajouter une date ».

[\[http://www.musictrad.org/concerts/index.php\]](http://www.musictrad.org/concerts/index.php)

Il suffit alors de renseigner les rubriques, de vérifier l'exactitude de vos informations puis de valider pour que votre manifestation s'inscrive automatiquement sur le calendrier, dans l'ordre chronologique.

Nous relisons et nous veillons à ce qu'il n'y ait pas d'informations hors sujet ou répréhensibles.

Adhérer à Musictrad ?

Tout groupe, association, ou particulier peut devenir membre adhérent de Musictrad.

Pourquoi adhérer ?

Adhérer à Musictrad,

- C'est permettre le financement du site qui est à ce jour le seul à proposer un calendrier national, et même européen ;
- C'est garantir l'indépendance financière de l'association (et ainsi éviter le recours à d'autres financements comme la publicité) ;
- C'est soutenir l'action des bénévoles qui s'impliquent pour que vous puissiez diffuser gratuitement vos manifestations ;

Bref, c'est une action militante indispensable à l'existence de ce site.

Adhérer à Musictrad, c'est aussi

- Avoir accès au forum « membre »

- Avoir droit à une voix (par association, groupe, ..) lors de l'assemblée générale ;
- Avoir droit à **une fiche dans le Trad'Bottin**.

Le Trad'Bottin ?

Annuaire des musiques et danses traditionnelles

Musictrad est aussi un annuaire des associations et des groupes qui oeuvrent dans le domaine des musiques et danses traditionnelles;

Tous les adhérents (associations, groupes) ont droit à figurer gratuitement dans le Trad'Bottin sous la forme d'une fiche les présentant rapidement avec leurs activités, indiquant leurs contacts, avec éventuellement une photo et un extrait sonore.

Consultez les fiches déjà existantes pour vous rendre compte de quoi il s'agit. [<http://www.musictrad.org/groupes/index.php>]

Plus nous serons nombreux inscrits dans cet annuaire et plus celui-ci aura de l'intérêt.

On pourrait même imaginer que, si un très grand nombre d'associations et de groupes avaient leur fiche dans le Trad'Bottin – pourquoi pas tous (???) , on peut rêver – on aurait ensemble du poids auprès des institutions pour devenir des interlocuteurs représentatifs du milieu.

Comment adhérer ?

Cotisation

La cotisation annuelle pour 2009 est de 8 euros. Pour adhérer, il suffit donc d'envoyer par courrier un chèque de 8 euros à l'ordre de Musictrad au siège social :

« Musictrad 44 chemin du Bois de la Colombe, Arcisse, 38890 St Chef en Dauphiné »

avec vos coordonnées ou celles de votre association ou de votre groupe – incluant téléphone et **courriel**.

Cette cotisation sera à renouveler chaque année en décembre pour l'année civile suivante.

Vous recevrez par le net uniquement un code vous donnant accès au « forum membres », faisant foi d'accusé de réception.

Votre fiche dans le Trad'Bottin

Si vous souhaitez une fiche dans le Trad'Bottin, il faut de plus nous envoyer un courriel à l'adresse : edith@musictrad.org en indiquant toutes les informations nécessaires pour la réalisation de votre fiche. Prenez modèle sur les fiches existantes. [<http://www.musictrad.org/groupes/index.php>]

Dans un délai raisonnable pour les bénévoles que nous sommes, votre fiche apparaîtra dans le Trad'Bottin ;

Vous souhaitez nous aider ?

Devenez « correspondant Musictrad »

Nous aimerions avoir un « correspondant » (bénévole) par département et aussi quelques correspondants par pays européens.

Leur rôle ?

Recenser les associations, les groupes de musique, de chant, de danse, les ateliers, les animateurs etc. de leur département – bref, se constituer un carnet d'adresse courriel le plus complet possible

– et leur diffuser les communiqués de Musictrad (ce message par exemple) dans le but de faire connaître l'association et son site. Il faut bien sûr être adhérent de Musictrad.

Consultez la liste des départements, des pays, et les noms des correspondants déjà volontaires.

[<http://www.musictrad.org/actu/index.php>]

Envisagé ... (?)

Pourquoi ne pas réunir le plus possible d'administrateurs et de correspondants dans un des festivals de l'été (Le Grand Bal de l'Europe par exemple ?) pour faire connaissance, échanger, communiquer sur notre association ?

Vous avez envie « d'embarquer » avec nous ?

Faites vous connaître en écrivant à philippe@musictrad.org et commencez votre carnet d'adresses Musictrad.

Et Sinon ?

Vous pouvez de toute façon nous aider très simplement :

- en faisant connaître Musictrad le plus largement possible à votre carnet d'adresse personnel ;
- en plaçant le logo Musictrad et un lien sur le site web de votre association :



N'oubliez pas de mettre vos dates dans le calendrier
<http://www.musictrad.org/concerts/notice.php>

Et nous vous donnons rendez vous sur www.musictrad.org

Voilà,

Merci à tous ceux qui ont lu jusque là et aux autres aussi mais ils ne le sauront pas ! (rires)

Le bureau de Musictrad



N'oubliez pas de mettre vos dates dans le calendrier
<http://www.musictrad.org/concerts/notice.php>